

FONDS CANADIEN BLUMONT
(Auparavant Fonds canadien opportuniste Hirsch Halcyon)
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds comprend les faits saillants financiers mais non les états financiers annuels complets du Fonds canadien BluMont (le « fonds »). Si vous n'avez pas reçu les états financiers annuels avec le rapport de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez les obtenir, sans frais, en appelant au 1 866 473-7376, en nous écrivant à l'adresse suivante : BluMont Capital Corporation, 70 University Avenue, Suite 1200, P.O. Box 16, Toronto (Ontario) M5J 2M4, ou en visitant notre site Web à www.blumontcapital.com ou le site de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent aussi obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du fonds.

Informations prospectives

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds contient des informations et des énoncés prospectifs liés, entre autres, au rendement financier prévu ou futur du fonds et à ses résultats d'exploitation. Les informations prospectives font intervenir des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent grandement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces informations prospectives. Pour cette raison, tout énoncé contenu dans le présent rapport qui n'est pas l'énoncé d'un fait historique est réputé constituer une information prospective. Sans limiter ce qui précède, l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que des termes « croire », « prévoir », « planifier », « compter », « s'attendre », « avoir l'intention » ou d'expressions semblables ont pour but de signaler les informations prospectives.

Bien que le fonds estime disposer de fondements raisonnables pour faire les prévisions ou les projections qui sont incluses dans le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. Par définition, ces informations impliquent des hypothèses nombreuses, des incertitudes et des risques inhérents, d'ordre général ou particulier, qui contribuent à la possibilité que les prédictions, prévisions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas dans l'avenir. Ces facteurs englobent, sans s'y limiter, les éléments associés au rendement des marchés boursiers, les attentes concernant les taux d'intérêt et les facteurs intégrés par renvoi aux présentes à titre de facteurs de risque.

La liste ci-dessus des facteurs importants ayant une incidence sur les informations prospectives n'est pas exhaustive et il faut aussi tenir compte des autres risques présentés dans les documents déposés par le fonds auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les informations prospectives sont fournies en date du présent rapport de la direction sur le rendement du fonds, et le fonds ne s'engage aucunement à mettre à jour ni à modifier publiquement une information prospective, quelle qu'elle soit, par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à réaliser une plus-value en capital supérieure, tant à court qu'à long terme. Pour ce faire, il investit principalement dans des titres de capitaux propres canadiens. Le fonds peut investir dans des sociétés de toutes capitalisations.

Pour réaliser ses objectifs, le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui, selon BluMont Capital Corporation (« BluMont Capital »), dans son rôle de gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire de portefeuille »), sont susceptibles de produire un rendement exceptionnel et qui proviennent tant de sociétés à petite capitalisation que de sociétés à grande capitalisation. Le fonds peut également investir à l'occasion dans des obligations et d'autres titres d'emprunt, si BluMont Capital le juge approprié. Le fonds ne se spécialise pas dans un secteur d'activité particulier, mais il investit dans des secteurs qui, de l'avis de BluMont Capital, offrent les meilleures occasions de produire des rendements exceptionnels à chaque étape du cycle économique et du marché. À la discrétion de BluMont Capital, le fonds peut également investir dans des options, y compris des options de vente ou des options d'achat sur un titre en particulier ou sur un indice boursier en particulier, afin de réduire la volatilité.

Le fonds peut prendre des positions vendeur, principalement sur des titres de capitaux propres, dont le total ne doit pas dépasser 20 % de la valeur liquidative du fonds. Le fonds prendra des positions vendeur selon la conjoncture et ciblera des sociétés qui, de l'avis de BluMont Capital, présentent des perspectives commerciales inférieures à la moyenne, de mauvais antécédents en matière de gestion ou des possibilités financières passablement détériorées.

Le fonds peut détenir des espèces ou investir dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, d'après l'évaluation continue par BluMont Capital de la conjoncture économique et des conditions du marché actuelles et prévues. Le fonds peut investir dans des titres étrangers du même type et présentant les mêmes caractéristiques que celles qui sont présentées ci-dessus.

Risque de placement

Les risques de placement associés au fonds demeurent ceux indiqués dans le prospectus. Il s'agit notamment du risque lié aux marchés boursiers, du risque lié à l'émetteur, du risque lié aux ventes à découvert, du risque lié aux titres étrangers, du risque de change et du risque d'illiquidité.

Le fonds convient aux clients qui recherchent une croissance à moyen ou long terme (au moyen d'une plus-value en capital) et qui ont un degré modéré de tolérance au risque.

Résultats

Le fonds investit principalement dans un portefeuille concentré de titres canadiens avec l'objectif de réaliser une plus-value en capital supérieure, tant à court qu'à long terme. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, le fonds a dégagé un rendement positif de 12,12 %, surclassant son indice de référence, l'indice de rendement total S&P/TSX, qui a affiché un rendement positif de 9,83 %.

Au 31 décembre 2007, l'actif du fonds était réparti comme suit : 76,5 % en actions canadiennes, 4 % en actions américaines et le solde en trésorerie. Au sein du portefeuille canadien du fonds, les pondérations des matières premières, de l'énergie et des industries étaient importantes. Ensemble, ces secteurs représentaient plus de la moitié des placements du fonds.

Le fonds a accru la pondération des matières premières, qui est passée de 20,3 % à 28,6 % pendant l'exercice. Une partie importante de cet accroissement s'explique par la tendance haussière des métaux précieux, particulièrement l'or. Compte tenu de l'affaiblissement anticipé du dollar US et des décalages entre l'offre et la demande sur les marchés au comptant, on considère que la tendance haussière des prix des métaux précieux devrait se poursuivre en 2008.

En 2007, le fonds a considérablement réduit la pondération du secteur des services financiers, qui est passée de 21,2 % en début d'exercice à 5,4 % au 31 décembre 2007.

Événements récents

Le 13 août 2007, Burgeonvest Securities Limited (« Burgeonvest ») et Halcyon Fund Management Inc. (« Halcyon ») (collectivement, les « vendeurs ») ont annoncé qu'ils avaient conclu un accord avec BluMont Capital, filiale en propriété exclusive d'Integrated Asset Management Corp. (« IAM ») (TSX : IAM), en vue du transfert du contrat de gestion administrative du fonds à BluMont Capital. Pour le transfert du contrat de gestion, les vendeurs ont obtenu de BluMont Capital une contrepartie en espèces à la conclusion de la transaction ainsi qu'une rémunération différée, fonction de l'actif sous gestion du fonds. La transaction a été conclue après que les porteurs de parts du fonds ont donné leur approbation lors de l'assemblée tenue le 19 octobre 2007 et après l'obtention de toutes les approbations requises des organismes de réglementation.

L'assemblée a été convoquée aux fins suivantes : remplacer Halcyon par BluMont Capital à titre de gérant du fonds, nommer BluMont Capital à titre de fiduciaire successeur et PricewaterhouseCoopers LLP à titre de vérificateur du fonds. Le fiduciaire a estimé qu'il était dans le meilleur intérêt des porteurs de parts du fonds d'approuver les changements proposés, puisque ces changements permettent de mieux positionner le fonds pour réaliser son objectif de placement et devraient générer une valeur additionnelle pour les porteurs de parts.

BluMont Capital a établi un comité d'examen indépendant (le « comité ») auquel le gestionnaire de portefeuille soumettra, pour examen ou approbation, certaines questions de conflit d'intérêts concernant le fonds, conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (le « Règlement 81-107 »). Le mandat du comité est d'examiner toutes les questions de conflit d'intérêts concernant le fonds que lui soumet le gestionnaire de portefeuille, et de donner ou de refuser son approbation sur ces questions conformément à sa charte écrite, au Règlement 81-107 et à la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les membres initiaux du comité étaient David M. Scollard, Stephen A. Stacey et Bruce Day. Après le 31 décembre 2007, M. Day a démissionné du comité et a été remplacé par Harvey Naglie.

BluMont Capital a établi des politiques et des procédures écrites pour gérer les questions de conflit d'intérêts, tient des dossiers sur ces questions et fournit de l'assistance au comité d'examen indépendant dans l'exécution de ses fonctions. Le comité doit comprendre au moins trois membres indépendants et a l'obligation d'effectuer des évaluations régulières et de fournir au gestionnaire de portefeuille un rapport sur ses fonctions au moins une fois par an. Les rapports seront accessibles sur le site Web du gestionnaire de portefeuille à www.blumontcapital.com ou seront envoyés, sur demande et sans frais, aux investisseurs, qui peuvent appeler sans frais au 1 866 473-7376 ou écrire à BluMont Capital à l'adresse suivante : Suite 1200, 70 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2M4.

Opérations entre apparentés

Avant le 8 novembre 2007, BluMont Capital agissait à titre de conseiller en valeurs du fonds en vertu d'une entente de sous-conseiller conclue avec Burgeonvest. Cette entente a été résiliée le 8 novembre 2007, et BluMont Capital a été nommé gérant (le « gérant ») et fiduciaire (le « fiduciaire ») du fonds en vertu d'une nouvelle convention de gestion de placements en date du 8 novembre 2007.

Depuis le 8 novembre 2007, BluMont Capital, à titre de gestionnaire de portefeuille, est responsable des activités quotidiennes du fonds, offre des conseils de placement et des services de gestion de portefeuille au fonds et désigne les placeurs du fonds. BluMont Capital reçoit des honoraires de gestion du fonds en contrepartie de ses services.

Avant le 8 novembre 2007, il incombait à Halcyon de fournir les services susmentionnés, à l'exception des conseils de placement qui étaient donnés par BluMont Capital depuis le lancement du fonds.

Honoraires de gestion

Le gérant reçoit des honoraires de gestion mensuels (les « honoraires de gestion »), calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative par part du fonds à la fermeture des bureaux de chaque jour ouvrable. Les honoraires de gestion applicables pour le fonds s'élèvent à 2,15 % par an et, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, se sont chiffrés à 423 459 \$. En 2006, ces honoraires s'étaient montés à 440 922 \$. Les honoraires de gestion sont versés en contrepartie de services de gestion des placements et d'administration. Aucune répartition de ces services n'est spécifiée dans la convention de gestion. Avec ces honoraires de gestion, le gérant paie des honoraires au conseiller en valeurs (BluMont Capital) qui offre des services de gestion de portefeuille au fonds. Une partie des honoraires de gestion payés par le fonds sert pour les commissions de suivi payées aux courtiers dont les clients détiennent des parts du fonds. Les commissions de suivi représentent un pourcentage de la valeur liquidative du fonds, calculée mensuellement. Le tableau ci-dessous présente les honoraires de gestion annuels du fonds et les commissions de suivi.

TAUX ANNUEL (%)	Frais de souscription	Frais de rachat
Honoraires de gestion	2,15	2,15
Commissions de suivi (taux en % des honoraires de gestion)	46,5	23,3

Commissions d'introduction : Frais de souscription, de 0 à 2 %; frais de rachat, 5 % pour les achats avant le 8 novembre 2007

En outre, le fonds paie à BluMont Capital des honoraires de rendement (« honoraires de rendement ») correspondant à 20 % du rendement du fonds en sus de celui de l'indice composé S&P/TSX. Les honoraires de rendement seront payables chaque fois que le fonds dégage un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, même si le rendement général du fonds a diminué. Ils seront calculés et accumulés (et payables par le fonds) quotidiennement de sorte que, à la fin de chaque journée et dans la mesure du possible, le prix par part reflètera tous les honoraires de rendement payables par le fonds.

Si le rendement du fonds pour la période indiquée est inférieur à celui de l'indice de référence (« insuffisance de rendement »), aucun honoraire de rendement ne sera payable tant que les rendements ultérieurs du fonds, par rapport à ceux de l'indice de référence, n'auront pas dépassé le montant de l'insuffisance de rendement.

Le gérant assume des frais d'exploitation au nom du fonds et les facture au fonds. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, le gérant a, à sa discrétion, accepté de prendre en charge 4 187 \$ (comparativement à 24 197 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006) de frais d'exploitation liés au fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent certaines données financières clés sur le fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers du fonds au cours des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des états financiers vérifiés du fonds et sont présentés déduction faite des frais du fonds passés en charges.

VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART DU FONDS

Au 31 décembre

	2007	2006	2005	2004	2003
Valeur liquidative au début de la période ^{1,7}	<u>21,60 \$</u>	<u>20,45 \$</u>	<u>18,42 \$</u>	<u>18,05 \$</u>	<u>12,59 \$</u>
Augmentation liée aux activités :					
Total du produit	0,26	0,37	0,33	0,21	0,22
Total des charges	(0,86)	(0,80)	(0,74)	(0,73)	(0,41)
Gains réalisés au cours de l'exercice	3,13	2,26	3,05	3,28	1,37
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	<u>0,24</u>	<u>(0,05)</u>	<u>0,88</u>	<u>(0,94)</u>	<u>4,11</u>
Augmentation totale liée aux activités ¹ :	<u>2,77</u>	<u>1,78</u>	<u>3,52</u>	<u>1,82</u>	<u>5,29</u>
Distributions :					
des revenus (à l'exclusion des dividendes)	-	-	-	-	-
des dividendes	-	-	-	-	-
des gains en capital ²	(0,87)	(0,54)	(1,54)	(1,47)	-
Remboursement de capital	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total des distributions au cours de l'exercice	<u>(0,87)</u>	<u>(0,54)</u>	<u>(1,54)</u>	<u>(1,47)</u>	<u>-</u>
Valeur liquidative à la fin de la période ¹	<u>23,38 \$</u>	<u>21,65 \$</u>	<u>20,45 \$</u>	<u>18,42 \$</u>	<u>18,05 \$</u>

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre

	2007	2006	2005	2004	2003
Actif net (en milliers)	20 458 \$	20 449 \$	20 540 \$	18 088 \$	15 649 \$
Nombre de parts en circulation	873 091	944 370	1 004 594	982 184	866 815
Ratio des frais de gestion ³	3,70 %	3,78 %	3,75 %	3,94 %	2,93 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge ⁴	3,72 %	3,90 %	3,75 %	3,94 %	4,55 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵	35,93 %	74,54 %	116,54 %	113,70 %	282,90 %
Ratio des frais d'opération ⁶	0,25 %	0,22 %	0,34 %	0,46 %	1,11 %

1. La valeur liquidative est fonction du nombre réel de parts en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice. Ce tableau n'a pas pour but d'établir un rapprochement entre la valeur liquidative par part au début et à la fin de l'exercice.

2. Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du fonds.
3. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué et exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice. Le ratio des frais de gestion est calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106 et inclut donc la rémunération au rendement, qui était auparavant présentée séparément sous la forme de montants en dollars.
4. En 2007, le gérant a pris en charge certains frais ou renoncé à certains frais par ailleurs payables par le fonds. Le montant des prises en charge ou des renoncements est déterminé chaque année à la discrétion du gérant, et ce dernier peut mettre un terme à prises en charge ou à ces renoncements en tout temps.
5. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation est élevé pour un exercice donné, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de cet exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.
6. Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période.
7. La dispense provisoire accordée aux fonds de placement par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières de se conformer aux exigences du chapitre 3855 occasionne un écart entre la valeur liquidative aux fins d'opérations et la valeur liquidative selon les PCGR en raison des techniques d'évaluation différentes de certains placements. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif où il est possible d'obtenir facilement et régulièrement des cours, le chapitre 3855 exige, pour établir la juste valeur de ces placements, qu'on utilise les cours acheteur (pour les placements détenus) ou les cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) plutôt que les cours vendeur de clôture actuellement utilisés pour déterminer la valeur liquidative aux fins d'opérations. Dans le cas des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif, le chapitre 3855 exige l'utilisation de techniques d'évaluation particulières plutôt que des techniques d'évaluation généralement employées dans le secteur des fonds de placement. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes précédentes. Par conséquent, la valeur liquidative au début de la période a été rajustée. L'incidence de l'adoption du chapitre 3855 sur la valeur liquidative par part du fonds est la suivante :

Au 31 décembre 2007	Par part (\$)
Valeur liquidative (aux fins d'opérations)	23,43
Rajustement selon le chapitre 3855	(0,05)
Valeur liquidative (selon les PCGR)	23,38

8. Les ratios et données supplémentaires, le cas échéant, sont calculés à l'aide de la valeur liquidative aux fins d'opérations du fonds.

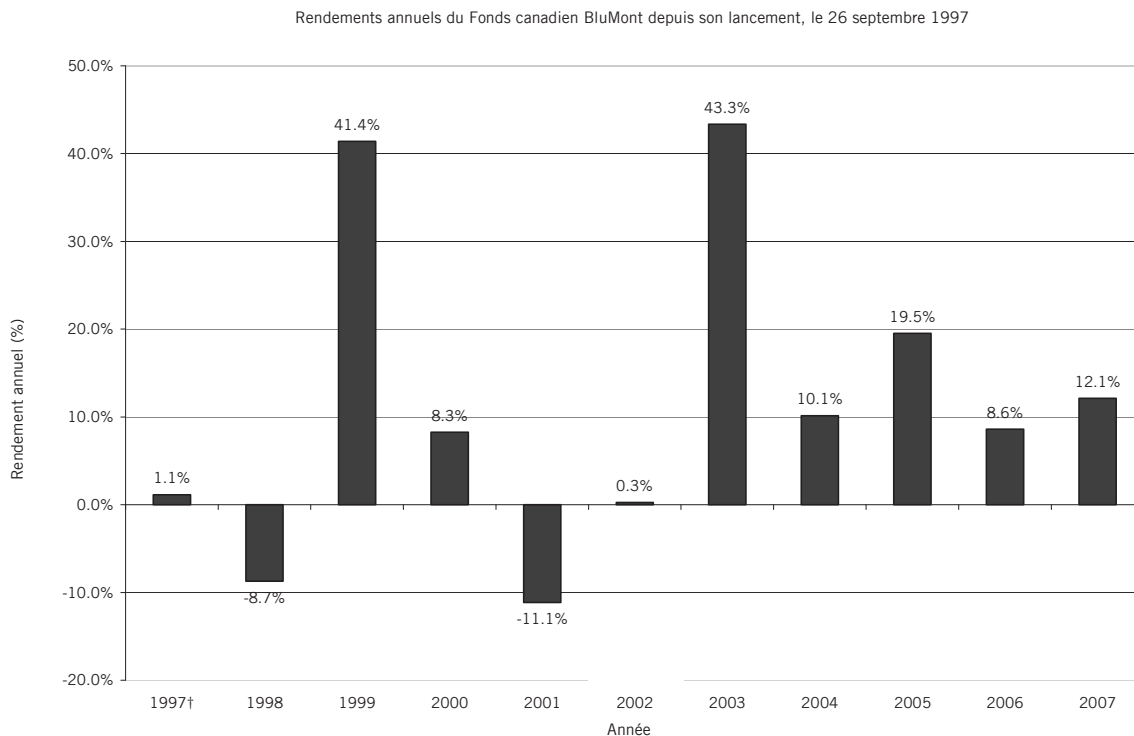
Rendement passé

Les informations relatives au rendement présentées ci-dessous supposent que toutes les distributions faites par le fonds, le cas échéant, au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du fonds. Si vous détenez des parts du fonds en dehors d'un régime enregistré, vous serez imposé sur vos distributions. Les distributions du revenu gagné par le fonds et les gains en capital qu'il réalise sont imposables l'année où ils sont reçus, que ce soit en espèces ou en parts additionnelles. Les informations relatives au rendement n'ont pas été ajustées pour tenir compte des incidences fiscales éventuelles pour un investisseur.

Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements annuels historiques composés totaux, y compris les variations de la valeur des parts, et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ni des autres charges facultatives qui, le cas échéant, auraient fait diminuer les rendements. Le fonds n'est pas garanti. Sa valeur change fréquemment et les rendements passés du fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

Le graphique à barres ci-dessous montre le rendement annuel du fonds pour chacun des exercices indiqués ainsi que la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de cette période.



† Le rendement indiqué représente un exercice partiel, allant de la date de lancement, le 26 septembre 1997, au 31 décembre 1997.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant montre les rendements annuels composés totaux du fonds et de l'indice de rendement total S&P/TSX (indice pondéré en fonction des cours regroupant les 300 titres les plus importants et les plus détenus inscrits à la Bourse de Toronto) pour les périodes indiquées terminées le 31 décembre 2007. Les rendements relatifs présentent le rendement du fonds comparativement à l'indice de référence (l'indice de rendement total S&P/TSX).

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis son lancement	Rendement total
Fonds canadien BluMont	12,12 %	13,32 %	18,10 %	11,08 %	10,90 %	189,25 %
Indice de rendement total S&P/TSX	9,83 %	16,93 %	18,32 %	9,47 %	9,42 %	151,98 %

Aperçu du portefeuille (au 31 décembre 2007)

L'aperçu du portefeuille présenté ci-après contient de l'information sur le fonds dans son intégralité. Cet aperçu peut changer en raison des opérations de portefeuille courantes du fonds et vous pouvez obtenir des mises à jour trimestrielles en vous adressant à BluMont Capital.

25 principaux titres en portefeuille

Émetteur	Pays	Sous-secteur	% de l'actif net
Petrobank Energy and Resources Limited	Canada	Pétrole et gaz (producteurs)	4,33 %
Rogers Communications Inc., B	Canada	Communications et médias (câble)	3,97 %
Stantech Inc.	Canada	Services commerciaux (conseil)	3,05 %
Niko Resources Limited	Canada	Pétrole et gaz (producteurs)	2,88 %
Detour Gold Corporation	Canada	Métaux précieux	2,86 %
Groupe TSX Inc.	Canada	Autres services	2,59 %
HudBay Minerals Inc.	Canada	Exploitation minière (minières intégrées)	2,29 %
La Société Canadian Tire Limitée, A	Canada	Marchandisage et hébergement (magasins spécialisés)	2,07 %
Agrium Inc.	Canada	Produits industriels (produits chimiques)	2,00 %
Shaw Communications Inc., B	Canada	Communications et médias (câble)	1,87 %
Equinox Minerals Limited	Canada	Exploitation minière (mines de métaux)	1,77 %
Research In Motion Limited	Canada	Communications et médias (télécommunications)	1,65 %
Les Vêtements de Sport Gildan inc.	Canada	Produits de consommation (articles ménagers)	1,60 %
Trican Well Service Limited	Canada	Pétrole et gaz (services sur le terrain)	1,55 %
Fonds de revenu BFI Canada	Canada	Transport et environnement (environnement)	1,49 %
Métaux Russel Inc.	Canada	Marchandisage et hébergement (grossistes)	1,37 %
AG Growth Income Fund	Canada	Produits industriels (équipement)	1,30 %
Intermap Technologies Corporation	Canada	Produits industriels (produits industriels divers)	1,27 %
Silver Standard Resources Inc.	Canada	Métaux précieux	1,20 %
Aurelian Resources Inc.	Canada	Métaux précieux	1,14 %
CCL Industries Inc., B	Canada	Produits de consommation (articles ménagers)	1,13 %
Aecon Group Inc.	Canada	Immobilier (entrepreneurs)	1,13 %
Tim Hortons Inc.	Canada	Marchandisage et hébergement (services d'alimentation)	1,08 %
Gemcom Software International Inc.	Canada	Services commerciaux (logiciels et informatique)	1,06 %
Canaccord Capital Corporation	Canada	Services financiers (société de placement)	1,05 %

Pondération sectorielle (31 décembre 2007)

Secteur	Pondération canadienne	Pondération américaine	Pondération étrangère	Pondération totale	Nombre de placements
Matières premières	27,5 %	1,4 %	1,1 %	30,0 %	38
Énergie	12,8 %	-	-	12,8 %	12
Industries	11,1 %	0,9 %	-	12,0 %	10
Biens de consommation durables	8,2 %	1,1 %	-	8,2 %	6
Technologies de l'information	5,4 %	-	-	5,4 %	6
Services financiers	5,4 %	-	-	5,4 %	4
Services de télécommunications	4,0 %	-	-	4,0 %	1
Biens de consommation de base	1,7 %	-	-	1,7 %	2
Soins de santé	-	0,7 %	-	0,7 %	1
Services publics	0,4 %	-	-	0,4 %	1

Note : ne comprend pas la trésorerie et les équivalents



Sources Mixtes

Produit issu de forêts bien gérées
et d'autres sources maîtrisées

www.fsc.org Cert no. SW-COC-1161
© 1996 Forest Stewardship Council